

enville

à Frontignan la Peyrade



2

Événement >
Pipeline BP-GDH
sous observations

14

Services >
Rythmes scolaires
en concertation

19

Portrait >
Monique Espinasse :
Pimpante bienveillance

événement

La Ville a émis **un avis favorable assorti d'observations contraignantes** sur le projet de remplacement du sea-line défectueux qui alimente le dépôt d'hydrocarbures BP-GDH par un pipeline reliant le dépôt à une plate-forme de déchargement à construire dans le port de Sète-Frontignan. A la clef, plus de sécurité pour tous.

Favorable mais toujours vigilante

Pour remplacer son sea-line ancien et érodé d'ici septembre 2019, BP-GDH prévoit la construction d'une nouvelle canalisation, un pipeline de 4 460m dont 130m maritime et 3 080 m terrestre, entre le dépôt pétrolier et une plate-forme de déchargement située dans la darse 2 du port de Sète-Frontignan. Cette canalisation sera implantée entre la voie ferrée et la RD612.

Saisie par le préfet, la Ville a émis, à l'unanimité du conseil municipal, un avis favorable à l'utilité publique et à la réalisation de ce projet de près de 55 M €, sous réserve du respect de plusieurs observations. En effet, la Ville demande que l'ensemble des riverains soit informé officiellement et précisément par un courrier de BP-GDH des travaux qui seront réalisés et des impacts que la présence de cette canalisation de transport d'hydrocarbures liquides peut engendrer, notamment sur la valeur foncière des parcelles mais aussi sur les activités



économiques de cette zone. Sur les aspects techniques, notamment sur l'étude de dangers contenue dans le dossier, la Ville demande que le nombre d'habitations riveraines soit porté à 40, et non 30, et que le supermarché Lidl soit identifié comme pouvant accueillir 674 personnes et non moins de 300. La Ville souhaite également que d'autres sujétions de conception soient envisagées et ajoutées au dossier, comme la possibilité d'enfouir la canalisation plus profondément afin de

réduire l'impact des zones de dangers.

La dernière observation, et non des moindres, porte sur le devenir de l'actuel sea-line dont la Ville souhaite que le démantèlement (tout comme celui de sa barrière

de protection) soit imposé à l'industriel afin d'éviter tout éventuel impact sur l'environnement. Différentes enquêtes publiques seront ouvertes en novembre 2017. La vigilance reste de mise.

Spectaculaire démolition

Le démantèlement de l'ancienne usine Lafarge, sur le territoire de Frontignan la Peyrade au bord de l'étang de Thau, a commencé il y a plusieurs mois, notamment avec le désamiantage des parties intérieures. En juin, malgré un référé suspensif non obtenu par Scori, la démolition du hall à clinker, aux impressionnantes dimensions - 200m de long et 30m de haut comme de large - construite en 1949, a démarré. Parmi les projets à terme sur ce site de 77 hectares, portés par la Ville, la CABT et l'Établissement public foncier/EPF, la construction d'un palais des sports et un parc de promenade au bord de l'étang.

A vendre ?

La stratégie est limpide. D'abord, on étrangle les communes : 13,7 milliards d'euros de baisse de la dotation globale de fonctionnement/DGF au niveau national, 2,5 millions d'euros d'ici 2022 en moins à Frontignan la Peyrade (après une baisse de 1,7 million d'euros de 2014 à 2017 !). Ensuite, on leur supprime les moyens humains : le gel des contrats aidés concerne ici 88 agents que la collectivité ne pourra pas garder dans ce cadre d'emploi, dont 32 dès cette année.

Résultat attendu par le gouvernement : moins de services publics assurés par ceux qui savent le mieux le rendre, les fonctionnaires ! Moins d'investissement local au moment où il en faudrait plus pour relancer l'économie ! Plus de chances pour les futurs candidats pro-gouvernementaux, qui ne dirigent pour l'heure que très peu de collectivités locales, de bénéficier de ce délabrement institutionnel aux élections municipales de 2020 ? La question mérite d'être posée. La méthode comme l'attitude sont parlantes : précipitation sans concertation et flou artistique dans lesquels ces réformes sont mises en scène, autosatisfaction revendiquée, autoritarisme débridé et propension assumée à donner des leçons en faisant passer les élus locaux pour les tenants de la gabegie et en sermonnant les citoyens sur leur incapacité à accepter les réformes.



« Soustraire des aides et asphyxier les collectivités, ce n'est pas réformer, c'est s'attaquer à une majorité de citoyens. »

Mais soustraire des aides et asphyxier les collectivités, ce n'est pas réformer, c'est s'attaquer à une majorité de citoyens. Et « provoquer un souffle fiscal », ce n'est pas réformer, c'est en fait favoriser la minorité la plus riche. Il ne s'agit pas pour nous de refuser la réforme par principe mais bien de mettre le principe de réforme au centre d'une réflexion positive et argumentée.

Aujourd'hui, le nombre d'habitants, critère essentiel de la dotation globale de fonctionnement, pousse les communes à la course démographique. Demain, elle doit venir soutenir les villes qui font face à des

problématiques spécifiques, comme, ici, la dépollution des anciens sites industriels (3 millions d'euros en 20 ans de combat !), là où d'autres villes peuvent rénover leurs rues. Elle doit également accompagner les choix vertueux de protection de l'environnement qui améliorent la vie de tous sur du très long terme mais empêchent de rentrer à court terme des recettes budgétaires. Donc, non à la baisse de la DGF mais oui à sa réforme.

Idem sur les moyens humains. Le gouvernement considère que les emplois aidés ne sont pas une réponse au chômage. Il préfère verser des allocations plutôt que d'aider les employeurs que nous sommes à trouver des solutions pour, d'un côté, répondre à une absolue nécessité de services publics, de l'autre, permettre à des jeunes ou à des chômeurs de retrouver du travail. Cette politique aberrante traduit le mépris du rôle que les collectivités locales jouent sur le terrain essentiel de l'emploi. Ne serait-il pas plus judicieux que l'Etat, qui dit vouloir s'engager dans une vaste réforme de la formation et de l'apprentissage, s'appuie sur les mairies pour le faire ? Par exemple en compensant les contrats de qualification ou de formation tutorée que la Ville propose, aussi bien que les contrats aidés. Il existe des centaines de métiers dans notre collectivité et beaucoup d'agents sont habitués à transmettre

leurs savoir-faire. Que l'Etat nous donne cette chance et réforme l'apprentissage et la formation en faisant des collectivités -la Région Occitanie en tête- des acteurs majeurs de ce chantier national. Oui, encore, à la réforme, mais courageuse et partenariale.

Les services publics, enfin. Nous n'avons de cesse, ici, de réinventer le rapport aux citoyens pour essayer de répondre au plus près à leurs besoins. Dernière innovation en date : l'ouverture de la maison de services au public/MSAP en octobre prochain, qui fonctionnera aussi avec des opérateurs de services (eau, électricité, gaz...). On tend également des passerelles avec les entreprises de l'économie sociale et solidaire qui peuvent intervenir à la place et auprès de la collectivité comme, par exemple, l'association des Agents du littoral méditerranéen/ALM qui désherbe l'espace urbain en soutien ponctuel de nos équipes de nettoyage. Ce type de contractualisation devrait être soutenu par l'Etat, plutôt que de n'envisager pour seul horizon celui où les communes sans moyens financiers ni humains, privées de leur autonomie de gestion, seraient contraintes de se vendre au privé pour assurer un service public au rabais... à prix fort

Pierre Bouldoire
Maire de Frontignan la Peyrade
Vice-président de la CABT
1^{er} vice-président du Conseil départemental de l'Hérault

dossier



Au service de tous les publics

Dans un contexte économique et social difficile, la Ville fait clairement le choix de renforcer ses services aux publics avec de nouvelles prestations pour tous. *Proximité, qualité, équité*, pourrait être la devise de ces services, destinés à mieux accompagner tous les citoyens dans leur vie quotidienne, quels que soient leur âge et leur situation.

Mis à mal par les politiques gouvernementales toujours soucieuses de réduire certaines dépenses publiques, le service public reste le garant de l'intérêt général et le rempart contre les inégalités sociales, dans tous les domaines, éducation, formation, emploi, santé, logement, accès aux droits, sécurité... Malgré les baisses constantes de dotations de l'Etat, la Ville renforce ses services de proximité pour continuer de remplir au mieux ses missions d'accueil et d'accompagnement de chacun et chacune, de la toute petite enfance jusqu'à la fin de vie. Alors que les administrations et les prestataires de services s'appuient de plus en plus sur les outils numériques, dont près de 20% des citoyens restent éloignés, la Ville met en place de nouvelles prestations pour accompagner ces changements de pratiques et préserver l'accès de tous aux équipements, aux services et aux droits. En octobre, c'est une maison de services au public/MSAP, la seule du

« Continuer de proposer des services de qualité au plus près des habitants pour permettre l'épanouissement de chacun dans le respect de tous est plus que jamais nécessaire »

Michel Arrouy,
maire-adjoint délégué à
l'accès au logement, à la
santé publique et à la
justice sociale



bassin de Thau, qui ouvrira ses portes aux usagers de la caisse d'allocations familiales/CAF, de pôle emploi mais aussi d'autres prestataires de services. Dès à présent, la mission locale d'insertion des jeunes/MLIJ, installée par la Ville dans des locaux plus spacieux, propose de nouveaux ateliers et met en place la *garantie jeunes* afin de mieux accompagner les jeunes dans leur recherche d'emploi.

Dans le domaine de l'éducation, alors qu'elle continue d'équiper toutes les écoles de vidéo projecteurs et d'ordinateurs, la Ville, en partenariat avec l'éducation nationale, ouvre mi-septembre une classe de scolarisation précoce pour une quinzaine d'enfants de moins de trois ans. Enfin, dans le domaine de la santé, c'est

avec l'opérateur associatif Actiom que la Ville propose une seconde campagne d'information sur le dispositif de complémentaire santé *Ma commune Ma santé* davantage pour tous.

Maison de services au public : la proximité en coeur de ville

Structure de proximité destinée à tous les publics, guichet unique pour de multiples démarches liées à la vie quotidienne et à l'accès aux droits, la première maison de services au public/MSAP du bassin de Thau sera inaugurée à Frontignan la Peyrade, le 14 octobre 2017, après 105 000 € de travaux.



A lors que de plus en plus de démarches administratives se font uniquement via Internet et que, dans le même temps, les opérateurs et prestataires de services, publics ou privés, suppriment leurs guichets locaux ou en réduisent l'ouverture, il devient difficile pour beaucoup de personnes d'accéder aux droits fondamentaux, notamment en matière d'emploi, de droits sociaux ou encore d'accès à l'eau et à l'énergie. Pour lutter contre les inégalités et éviter que certaines personnes ne renoncent à leurs droits, la Ville crée une maison de services au public/MSAP, labellisée par l'Etat, qui ouvrira en octobre 2017, en partenariat avec Pôle emploi et la Caisse d'allocations familiales/CAF, dans un premier temps puis d'autres prestataires de services privés.

Ce nouveau service gratuit pour les usagers, en coeur de ville, vise à accompagner dans leurs démarches tous ceux

qui le souhaitent. Tout d'abord par un accueil physique, assuré par deux agents municipaux formés, en offrant écoute et information, et par une aide pour les démarches, notamment numériques, avec 4 ordinateurs à disposition. Une aide dont tout un chacun peut avoir besoin tant ces démarches manquent parfois de simplicité ! La maison de services au public sera ouverte 24 heures par semaine, tandis que des permanences et informations collectives seront aussi dispensées par les prestataires.



Maison de services au public de Frontignan la Peyrade

5, rue député Lucien-Salette
04 67 18 50 64

Horaires d'ouverture au public :
Lundi, mercredi et vendredi,
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h45
Mardi et jeudi, de 9h à 12h



Mutuelle santé pour tous

Dans un contexte difficile pour les ménages, avec notamment une augmentation des dépenses

médicales, la baisse des niveaux de remboursement du régime général de la sécurité sociale et l'augmentation du prix moyen des complémentaires santé, la Ville a souhaité permettre à tous les habitants de bénéficier d'une complémentaire santé à des tarifs préférentiels. Elle s'est engagée avec l'opérateur associatif Actiom qui propose un dispositif avantageux : **Ma commune Ma santé**. Lancée en 2016, en seulement 3 mois, pas moins de 182 personnes ont été reçues et 96 ont souscrit un contrat.

De nouvelles réunions publiques d'information sont prévues en septembre : le 19 à 18h30 à la maison des seniors Vincent-Giner, le 26 à 18h30 à la salle François Bouvier-Donnat à La Peyrade et le 28 à 18h à l'office de tourisme à Frontignan plage. Des permanences seront tenues au CCAS : les 20 et 29 septembre, 11 et 24 octobre et le 9 novembre, de 9h à 16h30.



Une garantie pour les jeunes

Désormais installée au plus près de ses usagers, entre le centre-ville, quartier en veille préventive, et le quartier prioritaire de la politique de la ville Les Deux Pins, à deux pas de l'espace Kifo, la Mission locale d'insertion des jeunes/MLIJ met en place de nouveaux dispositifs, notamment la *Garantie jeunes*, pour un meilleur accès à l'emploi.

Animée par une équipe renforcée de 8 agents permanents (5 auparavant), assistés par 2 agents dédiés uniquement à la *Garantie jeunes*, la MLIJ est le guichet qui accompagne les jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés dans différents domaines : l'emploi, la formation, l'orientation professionnelle, la mobilité, le logement, la santé, l'accès aux loisirs et à la culture.

C'est maintenant dans les anciens locaux de la direction éducation-parentalité mis gratuitement à disposition par la

Ville après 10 000 € de travaux, deux fois plus spacieux que les anciens locaux du ResOE et équipé d'un véritable espace numérique, que les agents de la MLIJ reçoivent les jeunes de Frontignan la Peyrade, Vic-la-Gardiole, Mireval, Gigean, Balaruc-le-Vieux et Balaruc-les-Bains. Le déménagement de cette structure d'insertion socio-professionnelle permet la mise en place de nouveaux ateliers, comme les ateliers collectifs de recherche d'emploi ou d'information sur les métiers, les entreprises et les formations, et surtout

le dispositif national *Garantie jeunes*, piloté par le ministère de l'emploi, via les missions locales. Ce dispositif est destiné aux jeunes pas ou peu diplômés, qui ne sont ni en cycle d'études, ni en formation et dont les ressources ne dépassent pas le plafond du RSA. C'est un contrat d'accompagnement intensif vers l'emploi, de 12 mois, rémunéré, entre le jeune et la MLIJ, qui comprend des temps collectifs, un suivi individuel et des périodes en entreprise. La 1^{ère} session à Frontignan la Peyrade démarrera en novembre avec une quinzaine de jeunes.



Promeneurs du Net : une autre manière d'être en contact avec les jeunes

Pour poursuivre sur Internet l'action éducative conduite sur le terrain et installer un dialogue en ligne avec les jeunes, un agent du service jeunesse a été formé par la maison des adolescents/MDA de Montpellier pour devenir Promeneur du Net. Ce dispositif, initié en Suède et importé en France en 2012 par la caisse d'allocations familiales/CAF, s'appuie sur le fait que 80% des jeunes âgés de 11 à 17 ans sont présents sur Internet une fois par jour et que plus de 48% d'entre eux se connectent aux réseaux sociaux plusieurs fois par jour. En pratique, l'agent promeneur du Net entre en relation avec les jeunes sur les réseaux sociaux ; il les écoute, les conseille et les soutient dans la réalisation de leurs projets. Son but n'est jamais la surveillance, mais bien l'accompagnement et la recherche de réponses à leurs interrogations au plus près de leurs préoccupations.



Mission locale d'insertion des jeunes

Impasse du petit Versailles
04 67 18 50 60

antenne-frontignan@mlithau.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Vendredi, de 8h30 à 12h

L'école pour les tout-petits

Dès la mi-septembre, une nouvelle classe ouvrira ses portes aux enfants de moins de 3 ans au sein de l'école maternelle Anatole-France.

Afin de favoriser la réussite scolaire de tous les enfants, en particulier lorsque la famille est éloignée du monde de l'école pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques, la Ville, convaincue de l'utilité d'une scolarisation précoce de qualité, a décidé, en partenariat avec l'Education nationale, l'ouverture d'une classe pour une quinzaine d'enfants de moins de 3 ans, au sein de l'école maternelle Anatole-France, dès la mi-septembre.

Conduite par un professeur des écoles spécifiquement formé et assisté par un agent territorial spécialisé des écoles maternelles/ATSEM désigné par la Ville, cette classe accueillera les enfants, le matin, selon un principe de scolarisation progressive et adaptée aux besoins de chaque enfant. L'après-midi, l'enseignant de cette classe participera aux actions pédagogiques de prévention de l'illettrisme au bénéfice des autres enfants de l'école.

Chaque scolarisation d'enfant se fait sur la base d'un projet individualisé, implique une forte participation des parents, nécessitant leur présence sur des temps d'éducation partagée dans la classe, et repose sur la création d'une relation de confiance entre les familles et l'équipe éducative pour permettre à l'enfant de s'épanouir en toute sérénité.



Fort de sa connaissance des publics, c'est un comité technique, constitué d'un représentant de la protection maternelle et infantile/PMI, de la caisse d'allocations familiales/CAF, de l'éducation nationale, de la direction éducation-parentalité de la Ville, du programme de réussite éducative/

PRE et du service petite enfance du CCAS, qui établit la liste des élèves. En cas de places libérées, les enfants inscrits sur une liste complémentaire pourront être admis en cours d'année.



Portail famille

Courant 2018, après création d'un compte personnel via le site Internet de la Ville, les familles pourront réserver et payer en ligne toutes les prestations concernant la petite-enfance, l'enfance et la jeunesse, à savoir l'accueil dans les structures petite-enfance, la restauration scolaire, Evasion vacances, les activités périscolaires, vacances Kifo...



Evasion vacances

Pour simplifier les démarches des parents et améliorer la lisibilité des dispositifs, tous les accueils de loisirs sans hébergement/ALSH sont réorganisés en un dispositif unique, appelé Evasion vacances, centralisé à l'école Anatole-France. Ce regroupement en un seul lieu permet aussi de mutualiser les personnels et de réduire la logistique, les transports et les dépenses de fluides (électricité, chauffage, eau...) et surtout de laisser la possibilité aux enfants de choisir leurs activités, sportives, culturelles ou de loisirs.

c'est arrivé

Retrouvez tous les mois quelques moments forts de la ville en vie. D'autres images sont à découvrir sur Internet

www.frontignan.fr

Juillet



Ciné en plein air

Ouverte, le 5, au domaine de la Plaine, la saison des **Emmuscades** a réuni près de 700 personnes, en 4 séances, au cœur de domaines viticoles, autour de films choisis par les Hallu'Cinés, de fameuses brasucades de moules et, bien sûr, des muscats de Frontignan la Peyrade, en présence de nombreux élus dont Michel Sala, délégué au muscat, et Sabine Schürmann, adjointe déléguée à la culture et aux jumelages. Avec les séances Ecran total au coeur des quartiers, ce sont près de 900 spectateurs qui ont assisté à ces projections en plein air.



Les belles soirées de la plage

Opening summer, le 5, dans le secteur de l'Entrée et Extravaganza, le 23 août, dans le secteur de la Bergerie, ce sont les soirées animées par Cassou, organisées par la Ville et le Comité des fêtes pour faire entrer Frontignnais.es et touristes dans la danse.

Pêches sportives

Du 7 au 9, le 8^e **Challenge Noël-Mauran**, organisé par le Frontignan thon club, marquait le démarrage de la saison des concours de pêche sportive sous l'œil de Gérard Arnal, élu délégué au tourisme, à la plaisance et aux activités balnéaires et portuaires. D'autres ont suivi, notamment la 1^{ère} Coupe nationale de pêche sportive haute mer, la 30^e Canne d'or et le 5^e Trophée de la Ville organisés également par le Frontignan thon club, le 1^{er} Thon d'or et le 1^{er} Trophée du muscat, tous deux organisés par la Pêche sportive frontignnanaise.



Triathlon pour tous

Après une première étape début juin, la Ville a accueilli la 2^e **étape du Fitdays Mgen, le 11**, en présence du maire, Pierre Bouldoire, et de l'élue déléguée aux sports et loisirs de pleine nature, Caroline Suné. 250 sportifs ont ainsi participé à l'épreuve de triathlon autour de l'étang et de la plage des Mouettes. Le jeune Frontignnais Théo Malhomme a fini 2^e de la finale nationale dans sa catégorie.



Fête nationale et tournoi local

Commémoration, défilés des jouteurs, retraite aux flambeaux, fête foraine, feu d'artifice, bal et tournois de joutes, notamment le **Tournoi de la Ville**, ont ponctué cette journée de fête nationale, **le 14**, à laquelle les élus, David Jardon en tête, comme le public ont participé en nombre.



Défilé des jumelages

Point d'orgue de la grande fête des anniversaires des jumelages avec Gaeta (Italie), Vizela (Portugal) et Pineda de Mar (Espagne), **le corso nocturne** a envahi le cœur de ville, **le 22**, en présence des délégations des villes jumelles et d'une délégation marocaine venue de M'diq, d'un très nombreux public et des élus locaux, notamment le maire, Pierre Boulidoire, et la maire-adjointe déléguée à la culture et aux jumelages, Sabine Schürmann.

Spectaculaire final

Le final du corso des jumelages s'est déroulé aux arènes municipales Jean-François-André, **le 22**, avec notamment une surprenante démonstration pyro-musicale des **correfocs et de la batucada de Pineda de Mar**.



Inauguration des halles

Alors que les halles municipales ont rouvert leurs portes début juin dans un nouvel écrin totalement refait après 2,7 M € de travaux, **elles ont été inaugurées le 22**, en présence des délégations des villes jumelles, des Géants de Pineda de Mar, des élus de la Ville, notamment le maire et l'élue déléguée à l'économie, au commerce, à l'artisanat et à l'énotourisme, Kelvine Gouvernayre, et de très nombreux Frontignanais.es et touristes.



Festikifo tout en couleurs

Le 29, à l'occasion des vacances Kifo, la Ville a organisé la **Holi night Korlorz**, aux arènes municipales, rythmées par 4 DJ électro et deep house. En première partie de soirée, les arènes étaient ouvertes gratuitement aux enfants et jeunes de 10 à 15 ans avec DJ et poudre colorée.



Saint-Paul le Navigateur

Entre fête populaire et tradition occitane, **la fête de la mer** a été l'occasion, **le 30**, pour le maire, Pierre Boulidoire, entouré du sénateur Henri Cabanel, du conseiller régional, André Lubrano et de Jean-Claude Gayssot, président du port Sète-Frontignan, de rendre hommage aux marins et aux trop nombreuses personnes disparues en mer.

Un été de festivals



Festival international du roman noir/FIRN

20 jours, **du 12 juin au 2 juillet**, 20 événements et une cinquantaine d'auteurs de 20 pays pour la 20^e édition du FIRN, autour des littératures noires, de la bande dessinée, du cinéma, des écritures numériques et des arts urbains...

Festival du muscat de Frontignan

Dégustations, ateliers gourmands, grand marché des saveurs, défilé traditionnel, régata, course camarguaise, buffet méditerranéen, fanfare et cirque déambulatoire ont marqué cette 31^e édition, **le 23 juillet**, en présence notamment du maire, Pierre Bouldoire, de Michel Sala, élu délégué au muscat et de Franck Reuter, éditeur de la rose Xcellence de Frontignan intronisé cette année.

Festival de Thau

Concerts gratuits, **le 25 juillet**, dans le parc Victor-Hugo avec Scotch & Sofa, un duo masculin-féminin de chanson-pop régionale, et le groupe réunionnais Grèn Sémé en présence de Sabine Schürmann, maire-adjointe déléguée à la culture et aux jumelages.



Festival 7Sois 7Luas

Du 21 au 23 juillet, 3 soirées de concert dans le parc Victor-Hugo autour des musiques d'Italie, du Cap Vert, d'Israël, du Maroc et du Portugal, en présence de Simone Tant, élue déléguée à la lecture publique et aux festivals internationaux et de Marco Abbondanza, directeur du festival.



Festival Convivencia

Partie de Grisolles, à 30km au nord de Toulouse, le 2 juillet, la péniche scène a terminé son voyage musical à Frontignan, **le 30 juillet**, par un bal au son de Rita Macedo et le parti collectif, une rencontre réussie entre un Brésil flamboyant et une Occitanie fière et généreuse.

Salut Riton ! et Bob Marley, One love celebration

Les 8 et 19 août, les arènes municipales étaient pleines pour le 4^e hommage à Eric Chabanon, dit Riton, avec notamment les Zoufris Maracas et la 2^e édition de l'hommage à Bob Marley autour de différents groupes de reggae, raga, dub... deux manifestations organisées par le MED Production et les Productions souples et soutenues par la Ville.



Août



Triplette frontignanaise

Pas moins d'une tonne de moules a été dégustée, **le 1^{er}**, lors de la **6^e édition du concours de brasucades de moules, Total Musclum**, organisée par la Ville avec le syndicat du cru du muscat de Frontignan et les commerçants.

Un tiercé gagnant tout frontignanaise avec l'association Pêche sportive frontignanaise, 1^{ère}, suivie par Christophe Torrejean (2^e en 2016) et Didier Duquenoy, 3^e, ancien maître de chai de la cave coopérative (vainqueur en 2013).

Escales gourmandes

La guinguette des **Estivales de Thau**, 4^e du genre organisée par la CABT, a fait escale au port de plaisance de Frontignan, **le 10**, autour des savoureux vins et produits du terroir du bassin de Thau, en présence notamment de Kelvine Gouvernayre, élue déléguée à l'économie, au commerce, à l'artisanat et à l'œnotourisme.



Port en fête !

Avec un grand tournoi de joutes, des balades découverte, notamment la balade paddle muscat, des animations, fanfare, grand repas partagé et le 3^e et dernier feu d'artifice de la saison, la **Fête du port de plaisance**, temps fort des festivités estivales placé, cette année, sous le signe des 35 ans du port, a réuni un très nombreux public, **le 14**.



Pura emociion

S'élançant pour la 1^{ère} fois de son histoire de France en reliant Nîmes à Gruissan, la caravane et les quelques 200 coureurs du tour d'Espagne cycliste, la **Vuelta**, ont traversé le département d'est en ouest en passant par Frontignan plage, **le 20**, en début d'après-midi.



Flamenco, Flamenco...

Du 3 au 6, les 26^e Journées andalouses, organisées par le Cercle andalou en partenariat avec la Ville, a rassemblé un très nombreux public autour de différents événements, soirée cinéma, soirée blanche, romeria, spectacle au parc Victor-Hugo, animations en centre-ville... toujours placés sous le signe de la danse flamenca et sévilane, en présence notamment de David Jardon, élu délégué aux festivités.



Vacances pour tous

Le 23, pour la 5^e année consécutive, la Ville a accueilli sur ses plages la **Journée des oubliés des vacances**, organisée par le Secours populaire français, pour offrir à plus de 800 enfants, familles et personnes isolées de la région lyonnaise une journée de vacances inoubliable à la mer, en présence de Michel Arrouy, maire-adjoint délégué à l'accès au logement, à la santé publique et à la justice sociale.

expressions

desélus

Les élus de la Majorité

Sécurité renforcée, Ville mobilisée

Dans une commune balnéaire comme Frontignan la Peyrade, classée station de tourisme et dont le nombre d'habitants passe de 23 000 à plus de 35 000 durant la saison estivale, l'été est habituellement une période de travail intense pour beaucoup d'agents de la collectivité. Pour répondre aux besoins et attentes de tous en matière d'accueil et d'animations tout en continuant d'assurer un service de qualité et un cadre de vie agréable aux Frontignanais.es, des renforts saisonniers estivaux sont indispensables. Cet été encore, la Ville a créé 80 postes saisonniers, essentiellement pourvus par des jeunes de la commune, afin de renforcer les services municipaux, notamment ceux chargés de l'accueil des touristes et des plaisancier.e.s comme l'office de tourisme, le port de plaisance et la halte fluviale, ceux qui organisent les festivités et animations, en particulier les directions culture/fêtes/jumelages et sports et loisirs de pleine nature, ceux dédiés à l'entretien des espaces publics, notamment au nettoyage des plages, ainsi que les services techniques et la police municipale, sans lesquels aucune manifestation ne pourrait avoir lieu.

A cette activité déjà dense, la nouvelle posture *Vigipirate Eté 2017* et le maintien du niveau *Sécurité renforcée-risque attentat* ont ajouté, sans aucune compensation, un indéniable surcroît de travail pour sécuriser les événements qui ont ponctué l'été, du Festival international du roman noir/FIRN à la soirée Extravaganza du Comité des fêtes en passant, entre autres, par les fitdays MGEN, les festivités du 14 juillet, les fêtes d'anniversaires de jumelages, le festival du muscat, la fête de la mer, le festival 7Sois 7 Luas, la fête du port de plaisance, le

passage de la Vuelta et autres rendez-vous dans les rues de la ville et aux arènes municipales. Plusieurs réunions de préparation et de coordination entre les services de la Ville et la préfecture, les différentes forces de police, les services de secours et, dans de nombreux cas, les sociétés privées de sécurité qui ont été sollicitées, ont été nécessaires en amont de chaque manifestation, sur plan et sur le terrain, pour déterminer les meilleurs moyens de sécurisation en termes de signalétique, de stationnement, de barriérage, de surveillance, de filtrage des personnes...

Les équipes des services techniques ont également été mobilisées, avec des engins spécialisés, notamment pour la mise en place de blocs béton destinés à sécuriser l'espace public lors des manifestations afin d'éviter que ne se reproduise ce qu'il s'est passé à Barcelone et avant cela à Nice. De fait, si ces équipes ont réussi à réaliser les travaux dans les écoles pour une rentrée scolaire dans de bonnes conditions, elles n'ont cependant pas été en mesure d'assurer le niveau d'entretien habituel de la voie publique. Même constat du côté de la police municipale qui, sans plus d'effectif ni renfort nationaux dont bénéficient certaines communes touristiques pendant l'été, a multiplié par deux la présence humaine sur chaque manifestation publique, occasionnant, là encore, de nombreuses heures supplémentaires et une fatigue accrue des agents en poste, toujours soucieux de l'intérêt général et du service rendu à la population.

Malgré les renforts saisonniers, un budget de plus de 300 000 € pour la Ville, ces nouvelles missions de sécurisation ont engendré une augmentation de plus de 30% du nombre d'heures supplémentaires pour les agents tous services confondus.

Assurément, si la sécurité n'a pas de prix, elle a un coût.

Le groupe majoritaire

Les élus de l'Opposition

C'est l'été à Frontignan, ça fait du bien de rire, surtout pour nous qui ne sommes « rien »...

N'est-ce pas monsieur le Président de la République actuel Macron qui distingue « Les gens qui réussissent et les gens qui ne sont rien » ? En l'espace de trois Présidents (Sarkozy, Hollande et Macron), nous sommes passés du statut de « pov'cons » à celui de « sans-dents » pour en arriver à « rien » ! Pas de doute, on se sent considéré par nos gouvernants. En ce qui les concerne et au vu des résultats, on aurait envie de leur dire, comme Charpin s'adressant à Fernandel dans le Schpountz : « tu n'es pas bon à rien, tu es mauvais à tout ». Nous avons bien ri également en recevant une lettre des services de la mairie commençant par « Madame, monsieur le conseiller.ère municipal.e. » difficilement lisible avec ces « le. la et e », mais nous apprécions toutefois le maintien de l'expression « Madame, monsieur », marquant la distinction entre le masculin et le féminin qui nous convient, même si celle-ci peut paraître un peu trop surannée, discriminante, hétéro-centrée, ou pas assez genrée ! Afin de se familiariser avec cette alternative grammaticale, nous proposons à nos lecteurs de s'exercer au français inclusif, en recopiant 20 fois : « Madame, monsieur le. la conseiller.ère municipal.e. ». Nous avons cependant un peu moins rigolé en apprenant l'existence d'un trou budgétaire de neuf milliards d'euros laissé par le gouvernement sortant, dont le Président de la République actuel était alors conseiller économique à l'Élysée, puis Ministre de l'économie ! La Cour des Comptes a qualifié le budget 2017 de « budget insincère »

signifiant donc l'existence de trucages, de dissimulations et de mensonges. Les responsables de ces neuf milliards cachés sous le tapis, Sapin, Eckert et Hollande, prétendaient être les défenseurs d'une « République exemplaire » ...

Quelqu'un qui n'a pas beaucoup ri cet été, fut le chauffeur de taxi mordu par la députée de la République En Marche, qui fut très « incisive » au moment de payer l'addition. Pas de doute, ce gouvernement a la rage !

Moins rigolo, est le système de tirage au sort désormais en vigueur à l'université pour les filières les plus demandées, comme quoi l'avenir de nos enfants ne s'annonce pas « rose » du tout. Nous avons également ri « jaune » en regardant l'affiche officielle du FIRN, où un lecteur tranquille sur un banc public, se fait poignarder par un individu par derrière. Paraît-il que c'est de la culture et incite les gens à lire ! Enfin et pour conclure, nous avons « apprécié » le drapeau rouge sur nos plages frontignanaises, non à cause du mauvais temps, mais à cause de l'émissaire en mer de la station d'épuration, qui a plusieurs fuites non colmatées non à ce jour et qui se déversent dans notre mer bleue, faisant la joie des baigneurs qui nagent ainsi dans le « bonheur », ne leur restant plus qu'à espérer gagner à la loterie Nationale. Comme quoi à Frontignan on aime la culture, même celle des bactéries !

Décidément la chaleur de l'été a eu de sacrées répercussions dans notre chère commune.

Le groupe « Frontignan la Peyrade Bleu Marine »

Paula Leitao, qui bénéficie d'un droit d'expression individuel, n'a pas fait parvenir de contribution.

c'est fait

Nous l'avons dit, nous le faisons

Partager, Rassurer, Grandir, Habiter, Réussir

Nous vous informons point par point sur les avancées des engagements pris par les élus pour le mandat 2014-2020.

Zola/Jaurès : piste cyclable protégée

L'aménagement d'une piste cyclable sur les avenues Jean-Jaurès et Emile-Zola jusqu'au collège Simone-de-Beauvoir, commencé fin juin, a été terminé pour la rentrée scolaire. Inscrite au **Plan local de déplacement doux/PLDD** afin de sécuriser la desserte du collège Simone-de-Beauvoir depuis la rue du Stade (à l'instar de ce qui avait été fait en 2015 sur le chemin des Près-Saint-Martin), cette piste cyclable avait fait l'objet d'une réunion de concertation avec notamment des élus de la Ville, des techniciens de la Ville et du Département, des représentants des associations de parents d'élèves, des conseils de quartier La Peyrade/Méreville et Lierles/Félibre et du collège Simone-de-Beauvoir. Sur un linéaire d'environ 750 m, plusieurs types d'aménagements ont été réalisés en fonction de la configuration existante. Ainsi, on trouve des bandes cyclables (marquage peinture au sol), une piste bidirectionnelle sur chaussée (création d'un couloir cyclable de 2,50 m séparé de la chaussée par une bordure extrudée), une piste bidirectionnelle à hauteur du trottoir et une zone de rencontre devant le collège (vitesse limitée à 20km/h). Le carrefour de la place Emile-Zola est également réaménagé avec la création de nouvelles places de stationnement et la circulation des bus adaptée.

Coût : 185 000 €, financés à 46% par la Ville, 41% par le Département et 13% par l'Etat.



Parc habité des Hierles

Entre le quartier de La Peyrade et le centre-ville, le **site des Hierles**, 30 hectares non-bâties, est situé entre le boulevard urbain central/BUC et la zone des étangs. En concertation depuis fin 2016, le projet porté par la CABT vise à y créer un parc habité de 13 hectares.

Ce projet de nouveau quartier, parsemé de cheminements doux, où les espaces naturels occuperont plus de la moitié de la superficie, prévoit 600 à 750 logements, dont 35% de logements sociaux et plus de 20% en accession à la propriété, en R+3 partiel maximum, des équipements publics et des commerces de proximité. Nouveau poumon vert de la commune, ce parc constituera aussi une séparation avec les cuves de BP-GDH.

La Ville réalise >

La Ville avance >

La Ville s'engage >

Maison des assos à La Peyrade

Afin de compléter l'offre de la salle François-Bouvier-Donnat et doter le quartier de La Peyrade d'une véritable maison pour tous, une étude est en cours sur la réutilisation de l'ancien réfectoire et des logements de fonction du groupe scolaire Les Lavandins pour la création de la maison des associations Désiré-Archimbaud.

De la réflexion sur les rythmes scolaires à l'amélioration de la pause méridienne, l'objectif prioritaire de la Ville reste l'intérêt de l'enfant.

Rythmes scolaires en concertation



« Plus encore qu'une méthode, la concertation est notre principe de base. C'est la raison pour laquelle, nous ne voulons pas décider dans la précipitation. »

Claudie Minguez,
maire-adjointe déléguée à
l'éducation et à la parentalité

de l'inspecteur d'académie, de parents d'élèves, d'élus et techniciens de la Ville et des partenaires institutionnels et associatifs, avait été créé pour discuter des points positifs ou négatifs de l'organisation et la réajuster si nécessaire.

Cette fois encore, alors que les avis sur le meilleur rythme scolaire sont partagés, c'est après une large concertation qu'une décision sera prise. Ainsi, après les élections des nouveaux représentants de parents d'élèves, la concertation commencera, en novembre 2017 et sera poursuivie jusqu'au mois de mars 2018.

A lors que le gouvernement a décidé de revenir sur la réforme des rythmes scolaires en laissant aux maires le choix de maintenir la semaine à quatre jours et demi (mais sans compensation financière) ou de retourner à la semaine de quatre jours, la Ville a, quant à elle, décidé de prendre le temps de la réflexion et de la concertation. Les horaires restent donc inchangés pour l'année scolaire 2017-2018. Inscrite dans la loi de refondation de l'école, la réforme des rythmes scolaires a été mise en place par anticipation dès la rentrée 2013 pour les 2200 élèves des

11 écoles de la commune (dix écoles publiques et une privée). Depuis, les enfants se rendent à l'école du lundi au vendredi, uniquement le matin le mercredi, et terminent leurs journées de classe à 16h. De 16h à 17h, ce sont les temps d'activités périscolaires/TAP, facultatifs et gratuits pour les parents, qui sont proposés aux enfants par la Ville en partenariat avec les associations locales. Onze emplois à temps plein ont été créés pour ces activités culturelles et artistiques, sportives, environnementales et citoyennes qui contribuent à développer la curiosité des

enfants et à favoriser leur plaisir d'apprendre pour un coût de 320 000 € annuels dont 180 000 € à la charge de la Ville. Pour mettre en place cette réforme, c'est la concertation et le suivi qui avaient primé. Un comité de pilotage, constitué de directeurs d'école et d'enseignants,

Amélioration de la pause méridienne

Dans le cadre du projet éducatif territorial/PEDT, le comité de pilotage, qui travaille sur la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires avec le SIVOM depuis 2014, travaille aussi désormais à recentrer le temps méridien sur le repas. Plutôt que de proposer des activités physiques, les animateurs veilleront surtout à la qualité de ce moment convivial que constitue le déjeuner.



Des services pour le public, en bref

Changement de fréquence TNT

A compter du 3 octobre 2017, les fréquences de la télévision numérique changent. Pour en savoir plus, consultez www.recevoirlatnt.fr ou appelez le 0970 818 818.

Plan local d'urbanisme /PLU en révision

L'évolution du contexte territorial, les nouvelles dispositions légales issues notamment de la loi Grenelle 2 de 2010 et de la loi ALUR de 2014, l'adoption récente de nouveaux documents tels que le plan de prévention des risques d'inondations/PPRI, le schéma de cohérence territoriale/SCOT du bassin de Thau et le plan local de l'habitat/PLH de la communauté d'agglomération du bassin de Thau/CABT qui s'imposent aux règlements locaux, impliquent l'adoption d'un nouveau plan local d'urbanisme/PLU sur l'ensemble du territoire communal. Dans le cadre de cette révision, après une 1^{ère} réunion publique de présentation du projet en juillet 2016, **une seconde réunion publique est organisée le 8 septembre, à 18h, maison des seniors Vincent-Giner.** Un dossier de concertation est également consultable à la Direction de l'urbanisme et de l'aménagement, quai du Caramus. Le bilan de la concertation (arrêtée le 20 septembre) fera l'objet d'une délibération au conseil municipal en octobre puis une enquête publique sera ouverte début 2018 avant l'adoption définitive du document.

Voiture électrique



Une première borne de recharge pour voiture électrique a été posée par la CABT place Gabriel-Péri à La Peyrade où l'installation d'une seconde borne est prévue. 2 autres vont aussi être mises en place sur le parking de l'ancienne caserne des pompiers dans le cadre de l'aménagement de l'écoquartier des Pielles. Service proposé aux particuliers via le site www.reveocharge.com

Tourisme :

Label national Accueil Vélo



Depuis le 20 juin dernier, l'office de tourisme a été labellisé **Accueil Vélo**, la marque nationale qui garantit un accueil de qualité et des services adaptés pour les touristes à vélo le long des itinéraires cyclables. Cette démarche s'inscrit également dans le plan de déplacements doux de la Ville, les projets européens Viahôna et la Méditerranée à Vélo. Mardi 4 juillet, Gérard Arnal et la directrice de l'office de tourisme se sont vus remettre la plaque officielle, à l'office de tourisme du Pays Saint Ponais à Saint-Pons-de-Thomières. Parmi les 12 structures labellisées cette année dans l'Hérault et le Tarn, l'office de tourisme de Frontignan la Peyrade est la seule structure du littoral.

Taxe de séjour

L'office de tourisme dispose d'un nouvel outil de gestion

carnet

JUIN Naissances

Giulyana de Stécy Cesarina. Léopold de Philippe Djébli et Magali Duquenoy. Ethan de Fabien Tercero et Madleen Vendrame. Alycia de Julien Escuret et Chrystelle Carpi. Lou de Thierry Detphommathet et Manon Vivier. Lilou de Nicolas Record et Cindy Biascamano. Maxence de Matthieu Leroy et Hélène Baron. Laïron de David Chanuc et Samantha Patris. Milla de Maxime Filippi et Noëlle Jouvancy. Justine de Romain Michel et Jessie Lelong. Eténa de Antoine Pleindoux et Aïcha Ghezali. Valentina de Romain Bessiere et Vanina Mothes. Julian de Keelan Reilles et Jennifer Pilon.

Mariages

Agnès Cerbelaud Salagnac et Pierre-Jean Cottalorda. Franck Peuvrez et Sylvie Trinel. Kevin Beauvais et Nadège Gral. Jocelyne Manse et Gaël Ollier. Jessica Andreu et Julien Martin. Gilles Graell et Virginie Roucaïrol. Jérémy Devaux et Jessica Nicolas. Florian Salles et Cindy Strotz. Loïc Barral et Pauline Rocamora.

Décès

Marie-Louise Lacroux épouse Arnaud. Jeanne Cayuela veuve Pardo. Yvette Leleu épouse Veirman. Bernard Chotard. Guylaine Camarata. Jean Duray. Adeline Azzi. Jean-François Messina. Michel Ménard. Eddie Espagnol. Lucienne Arène veuve Minard. Jeanine Epalle épouse Dupy. André Bintein. Robert Gabriel.

de la taxe de séjour. Cette plateforme web d'information et de déclaration de la taxe de séjour permet aux hébergeurs de la commune de déclarer et régler la taxe de séjour en ligne. Un prestataire (Nouveaux Territoires) accompagne cette démarche et des supports d'informations ont été également mis à disposition des hébergeurs. frontignan.taxesejour.fr

JUILLET Naissances

Léana de Kévin Hareau et Aurélie Lemaire. Victor de Gabriel Bourchenin et Carole Sans. Gabin de Gaël Isoird et Caroline Sala. Walae de Noureddine Azahoum et Dalila Azemri. Lexy de Wilfried Eluere et Angélique Carvalho. Matys de Mathieu Moreno et Elodie Fagnou. Lucas de Bertrand Asencio et Laetitia Castellano.

Mariages

Camille Iorio et Ismail Kharbachi. Frédéric Goupil et Chloé Thierry. Martine Arnaud et Dominique Gandon. Nathalie Ginieis et William Riera. Luc Aubertin et Christelle Guiberteau. Armelle Ferrandiz et Renaud Suzanne. Christine Cabacet et Dejan Ivanovic. Yan Benoist et Christelle Bléhaut. Marie Cordat et Mathieu Crispeels. Philippe Cazzani et Marie-Claude Domeneghetty. Sabine Artasone et Eric Jabbert.

Décès

Rose Cabanes veuve Ramos. Agostina Palazzi veuve Giannetti. Eliane Bigot. Jean-Baptiste Camardelle. Léa Bueno. Gérard Faucher. Juliana Lecha veuve Grés. Claude Labille. Marie-Christine Roulland. Chantal Viciach veuve Cubedo. Juliette Vivarés veuve Bonnet. Fernand Munos. Josette Gascou veuve Cheza. Yves Maris. Joseph Gatto. Yvonne Monnet. Pierre Pin. Marie Amblard veuve Vergnes. Marcel Pladys. Guy Gutierrez. Antonia Iacobone veuve Pastore.

Rectificatif

MAI Mariages

Ali Jebrouni et Nora Moussaoui

Réservation et vente en ligne

Depuis le début de la saison estivale, l'Office de tourisme propose la réservation et la vente en ligne des nombreuses balades découvertes : frontignan-tourisme.com/boutique-en-ligne

Commencés fin 2012, les **travaux de construction de l'écoquartier des Pielles** se poursuivent avec de nouvelles réalisations, logements, place publique, parkings... qui verront le jour ces prochains mois.

Pielles : 72 logements de plus

E

rigée sur le site d'environ 8 hectares de l'ancienne raffinerie de soufre fermée en 1989, la création de l'écoquartier des Pielles, qui compte déjà la médiathèque Montaigne et 95 logements dont 37 logements locatifs sociaux, se poursuit avec de nouvelles constructions structurantes. A terme, ce quartier propre et durable où sont prévus près de 500 logements de qualité, tous labellisés Bâtiment basse consommation/BBC, effacera une cicatrice industrielle et permettra de loger près de 1 500 personnes.

Actuellement en chantier, avec une livraison prévue pour la fin 2017, les 72 logements de la résidence *Mille et une nuits*, prendront place juste à côté de la résidence *Mas d'Ingril*, déjà habitée. D'ici la fin de l'année, ce sont donc déjà 167 logements qui seront habités sur l'ensemble de l'écoquartier. 66 autres sortiront de terre courant 2019.



Pour l'heure, la place du Contr'un, devant la médiathèque Montaigne, est en cours d'aménagement avec notamment la création d'un espace ombragé de 3 000 m² entièrement piéton, muni de bancs, de wifi et d'équipements pour les festivités. Cet espace public devrait être inauguré avant l'été 2018. Côté infrastructure, les travaux d'aménagement du parking de l'ancienne caserne des pompiers ont débuté en juillet pour une livraison de 55 places de stationnement et 2 bornes de recharge pour voiture élec-

trique prévue dès l'automne. Le mur anti-bruit qui s'élève le long de la voie ferrée sera également terminé d'ici la fin de l'année. Suivront en 2018, la livraison du nouveau parking des Crozes, et l'année suivante, c'est le boulevard des Républicains espagnols qui verra le jour, traversant le parking de l'ancienne gare

de marchandises totalement réaménagé, et reliant ainsi directement le cœur de ville à l'écoquartier des Pielles. Le tout avec un nombre de places conservé pour un stationnement ombragé, doublé d'une piste cyclable en site propre ainsi que des cheminements piéton entièrement sécurisés.

Le 16 juin, la Ville a organisé une réunion publique de présentation des futures réalisations de l'écoquartier des Pielles dans l'auditorium de la médiathèque Montaigne.



Tous quartiers

Côté commerces

Bocca Chica, institut de beauté, centre commercial les portes du muscat, av. du Maréchal-Juin, **O'Fleurs**, fleuriste, centre commercial les portes du muscat, av. du Maréchal-Juin, **Le Romarin**, food-truck, av. d'Ingril et **A l'occasion**, dépôt-vente associatif de vêtements et accessoires, bd. Gambetta, ont ouvert leurs portes tandis que la supérette Vival, bd. de la République, a changé de propriétaire, que le restaurant Les saveurs portugaises devient le restaurant **Marée Haute**, route de Montpellier et que l'Alimentation générale devient **Adam Alimentation**, av. Célestin-Arnaud.

Terres-blanches

Rue des Thermes

La plus importante opération du Plan action voirie/PAV 2017 en termes de coût, l'avenue des Thermes, souvent appelée « route de Balaruc », à l'entrée



ouest de la ville, sera totalement refaite. Alors que les travaux d'enfouissement des réseaux secs (Enedis, Telecom et éclairage public) ont été réalisés de fin juin à fin juillet, les travaux d'aménagement de voirie, notamment le rétrécissement de la chaussée pour réduire la vitesse et sécuriser l'entrée du cimetière, la création de stationnements et l'aménagement de trottoirs, commenceront début septembre, pour une durée d'environ 2 mois.

Coût : 425 000 €

Groupe scolaire

La cour de l'école maternelle des Terres Blanches a été entièrement refaite, revêtement, marquages au sol, notamment la marelle et le circuit vélo, ainsi que l'abri pour vélos.

Coût : 14 000 €

La Peyrade

Ecole Marcel-Pagnol

Comme à l'école élémentaire des Terres Blanches, le câblage informatique de l'école Marcel-Pagnol a été réalisé dans l'été.

Coût : 6 000 €

Bien charpentée !

Lancée en 2012 et estimée globalement à 7,5 M €, la reconstruction du groupe scolaire Les Lavandins se poursuit. Alors que 2 salles de classes et une salle polyvalente (vidéo/accueil de loisirs périscolaire/ALP/éducation nationale) ont été livrées en juin, la charpente

du restaurant scolaire est en cours de réalisation pour une ouverture en janvier 2018.

Cœur de ville

Abords des halles

Alors que les **halles renouvées** ont été inaugurées le 22 juillet, les travaux d'aménagement des abords, dont une partie est déjà réalisée, reprendront fin septembre pour une durée d'environ 1 mois. Les réseaux aériens seront alors enterrés et la place du Château sera entièrement rendue aux piétons avec un revêtement en béton désactivé.



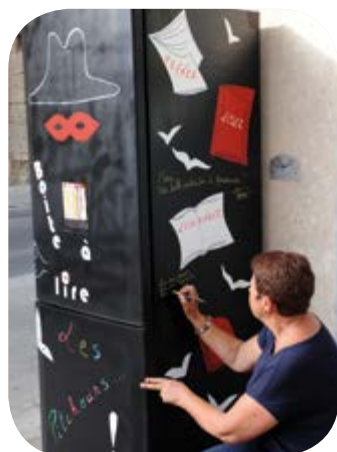
Retours sur quelques conseils de quartiers.

Les conseils de quartiers en fête !



Avant que ne redémarrent les séances de travail des conseils de quartiers, ce sont leurs fêtes qui ont participé à l'animation de la commune durant l'été. A chacun sa recette, repas partagé, démonstration de danse, concours de pétanque... pour inventer des fêtes qui ressemblent à leurs habitants et les rassemblent dans la convivialité. Soutenues par la Ville d'un point de vue logistique, notamment en fournissant tables et chaises, mais aussi en offrant les apéritifs, ces moments de partage contribuent aux rencontres entre anciens et nouveaux habitants et au dialogue intergénérationnel. Ainsi, les conseils de quartiers **Frontignan plage**, **Lierles/Félibre**, **Près-Saint-Martin**, et **Mas de Chave** ont réuni plus de 200 personnes autour de repas partagés et d'animations conviviales pour tous tandis que le conseil de

quartier **Cœur de Ville/A. France** proposait une drôle de boîte à lire pour petits et grands durant le Festival international du roman noir/FIRN.



Alors que d'autres fêtes sont encore à venir, notamment celle du **Barnier**, le 16 septembre, les conseils de quartiers seront aussi présents le 3 septembre à la Journée des associations et le 16 septembre pour la Journée d'accueil des nouveaux habitants.

Enfin, la saison des quartiers en fête ! se clôturera avec *Calmette en fête !* organisée par la Ville, le 23 septembre à partir de 14h, avec de nombreux ateliers culturels et ludiques, initiations et défis sportifs, jeux, magie, mini-ferme et apéritif de clôture à 18h30.

Vos prochains rendez-vous

Frontignan plage

Prochaine date à confirmer.



La Peyrade / Méreville

Le 14 septembre de 18h45 à 20h30
salle du Garrigou
(réunion ouverte à tous)



Mas de Chave

Le 12 septembre de 18h45 à 20h30
salle du Garrigou
(réunion ouverte à tous)



Lierles / Félibre

Prochaine date à confirmer.



Près Saint-Martin

Le 12 octobre de 18h30 à 20h, au club house
Elie Pellegrin (salle de sport Henri Ferrari)
(réunion ouverte à tous)



Les Vignaux / Europe

Prochaine date à confirmer.



Terres Blanches

Prochaine date à confirmer.



Cœur de Ville / A. France

Prochaine date à confirmer.



Crozes / Pielles

Prochaine date à confirmer.



Carrières / Les Deux Pins

Le 7 septembre, de 18h30 à 20h,
à la maison des seniors Vincent-Giner.
(réunion ouverte à tous)



Barnier

En fête Le 16 septembre
Randonnée (sur inscription) à 9h,
animations à partir de 17h30, apéritif et
repas partagé à 19h, rue Charles-Cros



Monique Espinasse, 73 ans. Membre de plusieurs associations, elle fréquente la maison des seniors Vincent-Giner et participe activement à la Semaine bleue et à la vie de la commune.

Pimpante bienveillance



Bien qu'à la retraite, les semaines sont trop courtes pour Monique Espinasse. « *Tous les jours, tous les soirs, j'ai quelque chose* ». En plus de la marche à pied, qu'elle pratique régulièrement et qui l'a menée sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle, c'est avec le Temps jadis qu'elle était, en juillet, en costume d'époque, dans le corso des jumelages, au festival du muscat et encore à la fête de la Mer. Toujours active et le sourire bien accroché, Monique pratique aussi la gymnastique et se rend à la piscine avec le Carrefour de l'amitié dont elle est adhérente depuis 13 ans. « *Nous nous retrouvons à la maison Vincent-Giner, c'est très sympathique. De vrais liens d'amitié se sont noués dans ce lieu chaleureux* ». Un lieu, « *vrai lieu de vie et d'échange* », que Monique fréquente aussi avec le groupe artistique du Club 40. « *La danse est une de mes grandes joies. Quelques*

notes de musique, et ça y est, je suis partie ! ». Car il ne faut pas oublier qu'elle est une adepte des thés dansants ! Positive quoi qu'il arrive et toujours à l'écoute, lorsqu'elle ne collecte pas les bouchons d'amour, qu'elle n'est pas en train de vendre des brioches pour l'Associations des paralysés de France/APF ou des tickets de tombola pour la kermesse de la maison de retraite, Monique consacre son énergie débordante aux personnes handicapées ainsi qu'aux résidents de la maison de retraite Saint-Jacques à qui elle rend visite toutes les semaines. « *J'aime les gens, je les fais parler. Ils m'apportent bien plus que je ne leur donne. Ce sont des moments de partage et de grand bonheur pour moi* » explique-t-elle. Très intéressée par les conférences et les spectacles de la Semaine bleue, Monique va souvent au CinéMistral, avec ses copines. « *Grâce au CCAS, les séances ciné senior ne coûtent qu'un euro* ». En fait, Monique aime tout et tout le monde sauf « *les paroles désobligeantes et les coups de bâton* » ajoute-elle en riant !

La maison des seniors Vincent-Giner fête ses 10 ans

Cette année, dans le cadre de la Semaine bleue, qui se déroulera du 8 au 12 octobre, et à l'occasion des 10 ans de la maison des seniors Vincent-Giner, de nombreuses rencontres, conférences, spectacles, ateliers et surprises sont prévus.



Samedi 14 octobre 2017

Journée nationale du commerce de proximité et de l'artisanat



Programme complet sur :
www.frontignan.fr



enville
à Frontignan la Peyrade

Magazine municipal. Hôtel de Ville - BP 308 - 34113 Frontignan Cedex. Tél. 04 67 18 50 00, fax 04 67 18 51 06. www.frontignan.fr. Directeur de la publication : Pierre Boulidoire. Rédaction et photos : Direction communication, Marion Ricard, Stéphane Masson, Olivier Leleu. Maquette : Delphine Bonnet. Mise en page : Julie Jourdan. Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Soulié Imprimeur.



CE MAGAZINE EST IMPRIMÉ AVEC DES ENCRE VÉGÉTALES SUR DU PAPIER ISSU DE PÂTES PRODUITES À PARTIR DE FORÊTS GÉRÉES DURABLEMENT